	Certificat d'aptitude professionnelle Petite enfance			
UNITES CONST	ITUTIVES DU REFERI	ENTIEL DE CERTIFICATION		

Certificat d'aptitude professionnelle Petite enfance

UNITE U1:

Prise en charge de l'enfant à domicile

С	COMPÉTENCES	SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS			
	_	S1	S2	S3	S4
C12	Identifier les besoins de l'enfant	Χ	Χ	Χ	X
C21	Organiser les activités de l'enfant	Χ	Х		
C 25	S'adapter à une situation non prévue	Х	Х		Х
C 31	Installer et sécuriser les espaces de vie des enfants	Х	Х		Х
C 35	Assurer les soins d'hygiène corporelle, le confort de l'enfant	Х	Х		Х
C 37	Contribuer au développement et à la socialisation de l'enfant	Х	Х	Х	
C 41	Etablir des relations professionnelles	Х			

S1 – Sciences médico-sociales
S2 – Biologie générale et appliquée
S3 – Nutrition - alimentation
S4 – Technologie

UNITE U2:

Prise en charge de l'enfant en structure collective

С	COMPÉTENCES	SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS			
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	S1	S2	S3	S4
C11	Traiter des informations à caractère professionnel	Х	X	00	X
C12	Identifier les besoins de l'enfant	Х	Х		
C22	Organiser un programme de travail				Х
C 32	Aménager des espaces d'activités collectives	Х	Х		X
C 35	Assurer les soins d'hygiène corporelle, le confort de l'enfant	Х	Х		Х
C 36	Assurer la prévention et la sécurité	Χ	Х		Х
C 37	Contribuer au développement et à la socialisation de l'enfant	Х	Х		
C 42	S'intégrer dans une équipe	Χ			

- S1 Sciences médico-sociales
- S2 Biologie générale et appliquée S3 Nutrition alimentation S4 Technologie

Certificat d'aptitude professionnelle Petite enfance

UNITE U3:

Techniques de services à l'usager

С	COMPÉTENCES	SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS			
	<u>-</u>	S1	S2	S3	S4
C 23	Gérer un poste de travail	<u> </u>			X
C 24	Gérer les stocks de produits et de matériels				Х
C 33	Entretenir les locaux et les équipements		Х		Х
C 34	Préparer et servir des collations et repas		Х	Χ	Х
C 38	Contrôler la qualité du travail effectué		X	X	X

S1 – Sciences médico-socialesS2 – Biologie générale et appliquéeS3 – Nutrition - alimentation

S4 – Technologie

UNITÉS GÉNÉRALES

Français et histoire-géographie - UG1

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (BO hors série n° 5 du 29 août 2002).

Mathématiques - sciences - UG 2

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (BO hors série n° 5 du 29 août 2002).

Éducation physique et sportive – UG3

L'unité comprend l'ensemble des objectifs, connaissances et compétences établis par l'arrêté du 25 septembre 2002 (BO n° 39 du 24 octobre 2002).